

Arts de la scène

# CONVENTIONS DE SOUTIEN CONJOINT

Les conventions de soutien conjoint (CSC) sont un instrument de promotion commun des villes, des cantons et de Pro Helvetia. Elles ont été lancées en 2006 et n'ont cessé d'être développées depuis. Ce contrat de trois ans améliore de manière significative la situation de travail des compagnies. Celles-ci se distinguent par leur grande qualité artistique, une activité de tournée régulière, un réseau international et un fonctionnement stable. La CSC leur offre de la flexibilité et une certaine sécurité en termes de planification, leur permettant d'établir des coopérations sur le plan international.

## Soutien financier

Dans le cadre des CSC, les villes et les cantons soutiennent le fonctionnement, les productions et d'autres activités des compagnies sur le plan local et régional, tandis que la contribution de Pro Helvetia profite aux activités internationales.

Il n'y a pas de montant fixe pour les contributions, ni de clé de répartition prédéfinie entre les subventionneurs. Les contributions sont fixées sur la base des dossiers, celles de Pro Helvetia se situent actuellement entre 70'000 CHF et 110'000 CHF par année.

## Prestations des compagnies

Les compagnies produisent au moins 2 nouvelles créations au cours des 3 ans de contrat. Elles présentent leurs œuvres au moins 14 fois par année dans au moins 7 lieux renommés à l'étranger.

Les exigences concernant le nombre de représentations au sein du canton et d'autres prestations locales, comme p.ex. des projets de médiation, sont formulées différemment selon le canton / la ville.

## Processus de sélection

La troisième année de contrat, les villes et les cantons proposent jusqu'à la mi-avril au plus tard les compagnies qu'ils souhaitent soutenir ensemble (prochaine échéance : avril 2026). Pro Helvetia décide jusqu'à fin juin à quels contrats elle peut participer. Les modalités de sélection au niveau communal et cantonal varient d'une ville et d'un canton à l'autre, les renseignements à ce sujet sont fournis par les services concernés.

## Compagnies soutenues actuellement (2024-26)

### **Ville et Canton de Genève, Pro Helvetia :**

- Marco Berrettini / \*MELK PROD.
- Ruth Childs / Scarlett's
- Cie Yan Duyvendak / Ass. Dreams Come True
- Cie Gilles Jobin
- La Ribot Ensemble

### **Ville de Lausanne, Canton de Vaud, Pro Helvetia :**

- Massimo Furlan / Numero23Prod
- François Gremaud / 2b company

### **Canton de Bâle-Campagne, Canton de Bâle-Ville, Pro Helvetia :**

- Cie Tabea Martin
- Jeremy Nedd / Atelier Rej

### **Ville de Lugano, Canton du Tessin, Pro Helvetia :**

- Compagnia Finzi Pasca

### **Commune de Novazzano, Ville de Lugano, Canton du Tessin, LAC Lugano Arte e Cultura, Pro Helvetia :**

- Compagnia Trickster-p

### **Ville et Canton de Zurich, Pro Helvetia :**

- Martin Zimmermann / MZ Atelier